



Écoute rythmée et partage du pouvoir

POUR QUOI FAIRE ? CE QUE L'OUTIL PERMET

Cette modalité d'animation permet de sensibiliser un groupe autour du partage égalitaire de la parole. Elle permet de poser un cadre réglementé de prise de parole, tout en laissant à celles et ceux qui le souhaitent le temps d'élaborer leur pensée avant de s'exprimer. Cela permet aussi de rendre visible les silences comme un élément pertinent d'une conversation.

LOGISTIQUE



Matériel nécessaire

De quoi chronométrer



Réalisable à distance ?

Oui, avec un logiciel de vidéoconférence permettant de faire des sous-groupes



Nombre de participant-es

À partir de 4 et facilement opérable jusqu'à 30 personnes



Nombre d'animatriceurices

1 personne



Temps nécessaire

Un peu plus d'1 heure



Type de lieu

-



Difficulté

Facile



Posture et démarche

1. Conseils d'animation et de posture

En introduction, expliquez aux participant·e·s l'intérêt de l'exercice : rythmer le temps de parole doit mettre les participant·e·s à égalité sur ce sujet. De nombreux outils proposent de rythmer le temps de façon très stricte, comme celui-ci, et c'est important de le respecter pour réguler la parole, qui est un pouvoir.

Répartir le temps de parole à égalité entre les participant·e·s est donc un vecteur d'égalité, surtout dans des groupes mixtes où il y a des personnes avec différents statuts sociaux, que ce soit en lien avec le genre, l'origine, l'âge, le statut professionnel, etc. (chef·fe·s, bailleurs de fonds, représentant·e·s d'institutions, hiérarchie...). Attention, ce type de cadre perturbe en général les gens qui ont une position de pouvoir ou une position académique habituellement reconnue : n'hésitez pas à demander formellement l'accord de toutes et tous pour participer à cet exercice, cela permet leur engagement et vous donnera plus de facilité pour les interrompre si c'est nécessaire plus tard dans l'exercice.

Expliquez que rythmer le temps de parole permet également de ralentir, de prendre le temps d'élaborer sereinement sa pensée, ce qui semble primordial dans un monde qui nous enjoint à aller toujours plus vite. L'acceptation des moments de silence et d'élaboration personnelle permet une réflexion plus profonde.

2. Préparation en amont

Préparez votre question de départ. Par exemple : « quel a été mon chemin parcouru depuis la dernière réunion ? », « quand ai-je été témoin d'une inégalité de genre ? ». Les sujets peuvent être divers et variés, qu'il s'agisse de questions d'interconnaissance ou d'une réflexion plus approfondie sur un sujet donné.



3. Sur le moment

→ Introduction et annonce de la consigne (5 minutes)

Présentez brièvement le processus de l'exercice et ses différentes étapes. N'hésitez pas à re-préciser l'enjeu de partage égalitaire du temps de parole. Si vous avez réalisé une observation genre via la grille d'écoute, cela peut aussi être l'occasion d'en rappeler les résultats.

→ Temps de réflexion individuel (5 minutes)

Chaque participant·e est invité·e à réfléchir à la question posée à partir d'elle ou de lui-même et de sa propre expérience.

→ Échange codifié en binôme (20 minutes)

Invitez les participant·e-s à se constituer en binôme.

La première personne (A) expose pendant 8 minutes sa réflexion.

Puis son binôme (B) lui fait un retour, en reflet, pendant 2 minutes. Il peut être utile de préciser que ce retour ne vise pas à commenter ou réagir au partage, mais plutôt d'évoquer ce que le récit de (A) a généré comme ressenti ou comme émotion chez (B), dans une logique d'écoute et d'accueil de la parole.

Une fois ce premier temps écoulé, inversez les rôles : (B) partage en 8 minutes puis (A) fait un retour en 2 minutes.

→ Si votre groupe est important, 1er échange en sous-groupe de 6 à 8 personnes (15 minutes)

Invitez les participant·e-s à échanger autour des réflexions abordées en binômes, en prenant soin de se répartir la parole.

→ Échange en plénière (15 minutes)

Invitez les participant·e-s à partager leur ressenti autour du processus, et ce que cela a produit chez elle et eux, notamment en termes de :

- Qualité de l'écoute lorsque le binôme s'exprimait ;
- Capacité à se concentrer sur le récit du binôme ;
- Qualité du retour du binôme ;
- Ressenti par rapport à la codification du temps de parole ;
- Réflexion : lors de l'échange en sous-groupe, comment s'est répartie la parole ?

Il n'est pas nécessaire de partager autour du contenu précis des échanges.

→ Clôture de l'animation (5 minutes)

En clôture, nous vous invitons à rappeler que la parole – qui dit quoi, quand et pour combien de temps – est un lieu de pouvoir. Les rapports de pouvoir codifient en effet qui peut prendre la parole et pour combien de temps. Ils conditionnent aussi la qualité de l'écoute et l'attention que l'on accorde aux propos de telle ou telle personne.

L'exercice visait ainsi à aplanir ces rapports de pouvoir et permettre un partage égalitaire de la parole, tout en favorisant une bonne qualité d'écoute et donc de reconnaissance de la parole de l'autre.

L'animateur·ice peut ainsi inviter les participant·e·s à rester vigilant·e·s lors de temps collectif à la fois au temps de parole (quel espace les personnes prennent), ainsi qu'à leur posture d'écoute (l'attention et l'espace qu'elles-mêmes accordent à la parole des autres).

Petits conseils du F3E

Points d'attention

Dans cet exercice, il est important de ne parler qu'à son propre tour, pour laisser à chacun·e le temps de s'exprimer, y compris par le silence. En tant qu'animatrice ou animateur, vous devez veiller à ce que le temps de parole, le même pour chacun·e, soit strictement respecté. Il faut donc pouvoir inviter cordialement mais fermement une personne à s'interrompre lorsque son temps est écoulé ou à garder pour elle les questions qui lui viennent en tête lorsque l'autre s'exprime...

La question du rythme est primordiale. On donne un temps relativement long (8 à 10 minutes) aux participant·e·s car c'est justement le changement de rythme par rapport à l'habitude qui permet l'écoute.



2. Adaptations possibles

Cet outil est assez souple pour pouvoir être adapté à une grande diversité de contextes.

À partir du principe de codification de la prise de parole, il peut être adapté à des contextes de prise de parole variés, qu'il s'agisse de temps de travail, d'atelier ou de réunion.

Il peut par exemple être utilisé lors de temps d'échange en plénière pour assurer une répartition égalitaire du temps de parole entre les participant·e·s.

3. Pour aller plus loin

Vous pouvez également consulter :

- Grille d'observation genre
- Aquarium (dans *Agir pour le genre*)
- Fiche repère La posture
- Fiche outil Le marqueur de la participation

